

VALORISATION TOURISTIQUE, TENSIONS ET CO-CONSTRUCTION TERRITORIALE AUTOUR DU LAC BAM AU BURKINA FASO

Soumaila MARE

Université Faustin Sié SIB

soumailamare@gmail.com

Adama SAWADO

Université Faustin Sié SIB

sawadogoadama31@gmail.com

Résumé

La valorisation touristique des sites naturels sensibles est aujourd'hui reconnue comme un levier de développement territorial. Toutefois, elle soulève des enjeux de gouvernance lorsque la diversité des usages, des intérêts et des rapports de pouvoir entre les acteurs engendrent des tensions susceptibles de compromettre une gestion concertée des ressources. Cette problématique est particulièrement prégnante au Burkina Faso, où les défis sécuritaires et les pressions environnementales renforcent la vulnérabilité des territoires à fort potentiel touristique. Dans ce contexte, la présente recherche s'interroge sur la manière dont la participation des communautés locales peut, dans un cadre sous-tension, favoriser également l'émergence de dynamiques de co-construction territoriale. L'objectif de l'étude est d'analyser les recompositions que la valorisation touristique est susceptible d'engendrer au sein d'un espace naturel déjà soumis à de fortes pressions environnementales et sociales. L'hypothèse principale est que, malgré la diversité des intérêts et les conflits d'usage, les interactions entre les parties prenantes peuvent favoriser une recomposition progressive des modes de gouvernance territoriale. L'étude repose sur une démarche qualitative fondée sur des entretiens semi-directifs réalisés auprès des principales catégories d'acteurs, complétés par des observations directes et une analyse documentaire. Les résultats mettent en évidence une pluralité d'acteurs aux logiques d'action différenciées, des tensions liées à la concurrence entre les usages du lac, ainsi que l'émergence de mécanismes de concertation qui contribuent progressivement à structurer la participation communautaire et à faire évoluer les modalités de gouvernance du site.

Mots clefs : Communautés, lac Bam, tensions, gouvernance, Burkina Faso

Abstract

The development of sensitive natural sites for tourism is now recognized as a driver of regional development. However, it raises governance issues when the diversity of uses, interests, and power dynamics among stakeholders creates tensions that could undermine coordinated resource management. This issue is particularly acute in Burkina Faso, where security challenges and

environmental pressures heighten the vulnerability of areas with high tourism potential. In this context, this research examines how the participation of local communities in the tourism development of Lake Bam can simultaneously generate tensions and foster dynamics of regional governance. The objective of the study is to analyze the shifts that tourism development is likely to bring about within a natural area already subject to significant environmental and social pressures. The main hypothesis is that, despite the diversity of interests and conflicts over land use, interactions among stakeholders can foster a gradual restructuring of territorial governance models. The study employs a qualitative approach based on semi-structured interviews with key stakeholder groups, supplemented by direct observations and a literature review. The results highlight a diverse range of stakeholders with differing approaches, tensions arising from competition over the lake's various uses, and the emergence of consultation mechanisms that are gradually helping to shape community participation and transform the site's governance structures.

Keywords: *Communities, Bam Lake, tensions, governance, Burkina Faso*

Introduction

La valorisation touristique des espaces naturels fragiles occupe aujourd'hui une place importante dans les politiques de développement territorial. Dans de nombreux pays du Sud, ces espaces sont considérés comme des ressources capables de soutenir la diversification économique, de renforcer l'attractivité des territoires et de contribuer à la préservation du patrimoine naturel. Cette orientation s'inscrit dans le paradigme du tourisme durable, qui cherche à concilier développement économique, protection de l'environnement et amélioration des conditions de vie des populations locales (Marcotte et Bourdeau, 2017 : 2-6).

La réussite de cette démarche repose toutefois sur une gouvernance capable d'associer les différents acteurs concernés. Les communautés locales occupent, à cet égard, une place centrale. Leur participation est généralement présentée comme une condition essentielle de la durabilité des projets touristiques. Pourtant, de plus en plus de travaux montrent que cette participation ne produit pas systématiquement les effets attendus (Gagnon, 2010 ; Barnaud et *al.*, 2016 ; Siri, 2021). Les dispositifs participatifs évoluent souvent dans des contextes marqués par des rapports de pouvoir inégaux, des intérêts divergents et des

capacités d'action différenciées entre les parties prenantes (Gagnon, 2010 : 4 ; Barnaud et *al.*, 2016 : 137-140).

Les dynamiques de tension apparaissent le plus souvent dans les territoires où les ressources naturelles, notamment les plans d'eau, assurent simultanément des fonctions économiques, sociales, culturelles et écologiques. Le lac Bam, situé dans la région des Koulsé au Burkina Faso, illustre cette réalité. Les perspectives de la valorisation du lac et de ses alentours ont introduit le tourisme comme nouvelle activité pouvant contribuer au développement de la région et avec lui, de nouveaux acteurs qui reconfigurent les usages du site. Pourtant, la littérature consacrée au Burkina Faso et à la gestion des ressources en eau (Traoré, 2012 ; Siri, 2021 ; Drabo et *al.*, 2016), analyse très peu la manière dont la valorisation touristique transforme les rapports entre les parties prenantes. La présente recherche s'inscrit dans la perspective d'approfondir la compréhension des rapports et du jeu des acteurs dans les dynamiques de construction territoriale à travers l'étude du cas du lac Bam. Elle s'interroge sur comment la participation des communautés locales peut, dans un cadre sous-tension, favoriser tout de même l'émergence de dynamiques de co-construction territoriale. L'intérêt de cette recherche réside dans l'analyse des recompositions que la valorisation touristique est susceptible d'engendrer au sein d'un espace naturel déjà soumis à de fortes pressions environnementales et sociales. L'objectif est de mieux comprendre les conditions dans lesquelles les tensions liées aux usages du site peuvent, malgré les rapports de pouvoir qu'elles révèlent, favoriser l'émergence de mécanismes de négociation et de gouvernance. L'hypothèse principale est que la participation communautaire ne constitue pas uniquement un facteur d'inclusion.

Pour appréhender la complexité des rapports, l'étude examine d'abord la configuration des parties prenantes, en mettant en évidence la diversité des acteurs, leurs intérêts et leurs formes d'implication. Elle analyse ensuite les tensions qui peuvent en

découler avant de se pencher sur les initiatives de règlement et de négociation qui sont développées par les acteurs eux-mêmes.

1. Cadre théorique

Les situations observées autour du lac Bam mettent en présence des parties prenantes aux intérêts parfois divergents. Pour éclairer ces dynamiques, cette étude mobilise deux cadres conceptuels complémentaires : la théorie des parties prenantes et celle de la gouvernance collaborative. Mobilisés conjointement, ces deux cadres conceptuels offrent une lecture complémentaire des dynamiques observées autour du lac Bam.

1.1. La théorie des parties prenantes

La valorisation touristique d'un espace naturel mobilise une diversité d'acteurs qui poursuivent des objectifs parfois convergents, parfois contradictoires. Leurs intérêts et leurs capacités d'influence varient aussi selon les fonctions qu'ils occupent et les usages qu'ils font du site. Pour mieux appréhender leurs interactions, la théorie des parties prenantes (Freeman et *al.*, 2018 ; Valentinov et *al.*, 2026) offre une grille de lecture pertinente. Cette théorie considère qu'un projet ou une organisation évolue dans un environnement où interviennent plusieurs catégories d'acteurs dont les attentes, les stratégies et les intérêts doivent être pris en compte. L'analyse ne porte donc pas uniquement sur les objectifs poursuivis par chaque acteur, mais également sur les relations qu'ils entretiennent, les ressources qu'ils mobilisent et leur capacité à influencer les processus de décision.

1.2. La gouvernance collaborative

Si la théorie des parties prenantes permet de comprendre l'origine des tensions entre les acteurs, elle n'explique pas, à elle seule, les mécanismes par lesquels ces tensions peuvent être régulées. La mobilisation de la théorie de la gouvernance collaborative (Ansell et Gash, 2008 ; Suwanto et Prihana, 2026) offre un cadre d'analyse

des modalités à travers lesquelles les différents acteurs recherchent des compromis face aux conflits d'usage et aux enjeux liés à la valorisation touristique. Cette théorie permet de mieux cerner les interactions entre les acteurs, la construction progressive de la confiance et l'élaboration de règles communes permettant de concilier des intérêts divergents.

Méthodologie

Ce travail s'inscrit dans une démarche qualitative fondée sur une étude de cas. Le choix du lac Bam se justifie par le fait que le site concentre plusieurs usages (agriculture, pêche, élevage et tourisme) qui mobilisent des acteurs aux intérêts parfois divergents. Les données empiriques ont été recueillies entre mars et avril 2026 à partir de plusieurs techniques complémentaires.

La principale source d'information est constituée d'entretiens semi-directifs réalisés auprès des acteurs directement impliqués dans la valorisation touristique du lac Bam ou dans sa gestion. Les personnes enquêtées ont été sélectionnées selon un échantillonnage raisonné en tenant compte de leur connaissance des enjeux liés au site, leur implication dans les processus de gestion ou de valorisation touristique et la responsabilité qu'elles exercent au sein de leur communauté. Au total, vingt-sept (27) entretiens ont été conduits avec ces personnes issues des services techniques déconcentrés, des communautés riveraines, des associations de développement et du milieu des opérateurs du tourisme. La méthode de la saturation a été utilisée pour dimensionner la collecte. Les entretiens ont principalement porté sur les usages du site, les relations entre les acteurs impliqués dans la gestion et la valorisation du lac, les tensions associées à leur coexistence ainsi que les modalités de règlement des différends.

Les entretiens ont été complétés par une observation directe du terrain. Celle-ci a permis d'identifier les différents usages du lac, leur coexistence spatiale ainsi que les interactions entre les acteurs présents sur le site. Les observations ont fait l'objet de prises de notes et ont été mobilisées pour confronter les discours recueillis

aux situations directement observées. Une revue documentaire a également été réalisée à partir de rapports institutionnels, d'articles scientifiques et de thèses consacrées notamment aux ressources en eau, à leur gestion et aux dynamiques territoriales associées. Ces documents ont permis de contextualiser les informations recueillies sur le terrain et de mettre les résultats empiriques en perspective avec les travaux existants.

L'analyse des différentes données collectées a reposé sur une approche thématique et sur la triangulation des sources. Les informations issues des entretiens, des observations et de la documentation ont été confrontées afin d'identifier les éléments récurrents, les divergences entre catégories d'acteurs et les mécanismes de régulation évoqués dans les différentes sources. Le traitement a ainsi été organisé autour de trois dimensions correspondant à la problématique de recherche : la configuration et les intérêts des parties prenantes ; les tensions liées à la pluralité des usages ; et les mécanismes de négociation et de recomposition de la participation communautaire.

2. Une diversité d'acteurs aux intérêts différenciés autour du lac Bam

Loin de constituer un espace homogène, le lac Bam rassemble des parties prenantes qui entretiennent des rapports divers avec la ressource. Cette pluralité d'usages influence les formes de participation communautaire et explique, en partie, les tensions qui accompagnent la mise en tourisme du lac. Les données recueillies montrent en effet que la valorisation touristique du lac s'inscrit dans un environnement où coexistence déjà de multiples acteurs : les communautés riveraines, les services techniques, les autorités administratives, les associations et les opérateurs touristiques. Chacun intervient selon des objectifs, des responsabilités et des attentes qui lui sont propres. Chaque catégorie attribue au lac des fonctions distinctes. Si certaines attentes convergent autour de la valorisation du site, d'autres traduisent des priorités distinctes liées

aux usages de la ressource, aux responsabilités institutionnelles ou aux perspectives de développement local.

Pour les communautés riveraines, le lac constitue d'abord un espace de subsistance. Elles en dépendent pour diverses activités, notamment l'irrigation maraîchère, la pêche artisanale, le pâturage et l'abreuvement du bétail. Plusieurs membres des communautés riveraines soulignent que ces activités assurent l'essentiel des revenus de leurs ménages et conditionnent leurs moyens d'existence. A ces usages économiques s'ajoutent des pratiques socioculturelles qui confèrent également au lac une dimension symbolique et identitaire forte pour certains groupes.

Les autorités administratives et les services techniques, eux, portent une attention particulière aux questions de gestion et de préservation du site. Leurs préoccupations concernent principalement la protection des ressources naturelles, l'organisation des usages et la coordination des interventions. Les échanges réalisés avec ces acteurs montrent que la valorisation touristique est envisagée comme un levier de développement territorial, mais qu'elle suppose une meilleure articulation entre les objectifs économiques, environnementaux et sociaux. Pour les associations, elles interviennent essentiellement dans les actions de sensibilisation, d'accompagnement communautaire et de promotion des initiatives locales.

Toutefois, il faut noter que l'émergence progressive d'acteurs liés à la valorisation touristique a introduit de nouvelles logiques d'appropriation. Le lac Bam est progressivement intégré dans des initiatives locales de promotion du tourisme, portées par les collectivités territoriales, des projets et programmes de développement, des associations et des opérateurs privés à petite échelle. Cette évolution transforme petit à petit la perception du site, désormais considéré non plus comme simplement un espace de production. La valorisation touristique est perçue comme une opportunité de diversification économique, mais elle suscite également des interrogations quant à ses effets sur l'accès aux ressources traditionnellement exploitées. Les opérateurs

touristiques insistent de leur côté sur la nécessité d'améliorer les infrastructures d'accueil, l'accessibilité du site et l'organisation des activités afin de renforcer l'attractivité du site.

3. Participation communautaire et production de tensions

Il est largement admis dans les discours administratifs et institutionnels que la participation des communautés locales à la gestion et à la valorisation des ressources est un levier indispensable d'inclusion et de régulation des usages. Toutefois, l'examen du cas du lac Bam révèle que cette participation peut souvent constituer un cadre d'expression et de production de tensions. Loin d'être marginales, ces tensions se présentent dans des espaces où s'affrontent des intérêts divergents, des capacités d'action inégales et des logiques d'appropriation concurrentes.

Le premier niveau de tension se manifeste autour des conflits d'usage liés à la gestion quotidienne des ressources du lac. La participation des communautés à l'organisation des activités productives, notamment dans les périmètres maraîchers, la pêche et l'élevage, met en interaction directe des groupes aux besoins hétéroclites. Par exemple, l'extension des activités agricoles le long des berges, souvent encouragée dans une logique d'amélioration des revenus, réduit les espaces de circulation du bétail et limite l'accès des pêcheurs à certaines zones du plan d'eau. A ce sujet, un agriculteur s'exprime : « *Nous ne sommes pas contre les autres activités. Le lac, c'est pour tout le monde. Ce que nous voulons, c'est que nos champs soient respectés. Si la pêche et le bétail nous empêchent de cultiver là où il y a l'eau, il sera difficile de l'accepter.* » (E4, communauté riveraine, entretien réalisé le 16 mars 2026).

Ces situations génèrent très souvent des conflits liés à la concurrence pour l'accès à une ressource devenue rare (Drabo et al., 2016 : 947). Ces conflits se traduisent concrètement par des litiges fonciers, des destructions de cultures par le bétail ou encore des contestations des droits d'usage. Ils fragilisent les mécanismes locaux de régulation et constituent une remise en cause des règles

collectives. Autrement, les conflits révèlent les limites des dispositifs de concertation dès lors que les règles ne parviennent pas à arbitrer entre des usages concurrents. Ils illustrent également, la difficulté à concilier des intérêts dont la satisfaction simultanée est structurellement contrainte par la disponibilité de la ressource. Un second niveau de tension apparaît dans les modalités mêmes de la participation aux instances de décision. En théorie, la gouvernance participative suppose une implication équitable des acteurs. Cependant, dans la pratique, tous les groupes ne disposent pas des mêmes ressources pour influencer les décisions. Certains acteurs, notamment ceux disposant de relais institutionnels ou d'un capital organisationnel plus important, occupent une position dominante dans les processus de concertation. À l'inverse, d'autres groupes, comme certains petits producteurs ou usagers moins structurés, peinent à faire entendre leurs préoccupations. Ces asymétries limitent l'efficacité des cadres participatifs et contribuent à alimenter des frustrations au sein des communautés (Barnaud et *al.*, 2016 : 137-138). Certains acteurs vont jusqu'à voir les décisions ou règles établies comme une imposition. Dans ces conditions, la participation devient un espace de compétition plutôt qu'un véritable cadre de codécision. Aussi, cette situation met-elle en évidence la perception d'une hiérarchisation implicite des acteurs, où certains intérêts semblent pour eux davantage pris en compte que d'autres. Ce constat est fait par un éleveur en ces termes : « *Nous sommes considérés comme des étrangers ici. On ne nous compte pas* » (E12, Communauté riveraine, entretien réalisé le 03 avril 2026). Cette situation interroge profondément, du point de vue de la gouvernance locale, sur la capacité des dispositifs participatifs à garantir l'équité et la légitimité des décisions. Un troisième niveau de tension est lié à l'émergence de nouvelles dynamiques économiques, notamment celles associées à la valorisation touristique du lac. L'implication des communautés dans ces initiatives introduit de nouveaux enjeux, en particulier autour de l'accès aux bénéfices et du contrôle des ressources aménagées. La participation aux projets ne se fait pas de manière

homogène, certains acteurs étant mieux positionnés que d'autres pour tirer profit des opportunités offertes par le tourisme. Dans certains cas, des espaces traditionnellement dédiés à des activités productives sont réaffectés à des usages récréatifs, suscitant des incompréhensions ou des résistances. Un agent des services techniques souligne à ce sujet : *« il est clair que la mise en tourisme va demander qu'on déplace des gens et que l'on considère les types d'activités à autoriser autour du lac. Mais, nous n'avons pas le choix que d'y aller ainsi. »* (E11, service technique, entretien réalisé le 21 avril 2026). Ces recompositions traduisent une reconfiguration des rapports entre acteurs, dans la mesure où le lac change de statut et acquiert une nouvelle valeur.

Il est assez évident que la participation communautaire à la valorisation du lac Bam ne peut être comprise comme un simple mécanisme d'inclusion. Elle constitue un processus dans lequel les tensions participent à la mise en visibilité des divergences d'intérêts et des déséquilibres entre acteurs.

4. L'émergence de nouvelles formes de négociation

Les tensions observées avec l'émergence d'activités touristiques autour du lac Bam n'ont pas systématiquement donné lieu à des situations de confrontation. Par moment, elles ont plutôt conduit à la mise en place de mécanismes de régulation destinés à faciliter la coexistence des différents usages du site. Plusieurs formes de négociation ont ainsi été observées dans le règlement des différends liés à l'accès au site ou aux questions d'aménagement d'infrastructures touristiques dans le périmètre environnant. Ces négociations ont parfois porté sur la délimitation de certains espaces afin de limiter les conflits d'usage. Dans d'autres cas, les acteurs ont eu recours à des personnes ressources ou à des médiateurs locaux pour faciliter le règlement des différends. La régulation des usages ne s'est donc pas exclusivement appuyée sur des dispositifs institutionnels formalisés. Elle a également reposé sur des arrangements construits au contact des réalités locales. Ces

mécanismes traduisent une forme de gouvernance endogène, dans laquelle les acteurs ont su développer des règles pratiques pour limiter les conflits sans pour autant les éliminer.

Cette situation rejoint les analyses de Ballet et *al.* (2009 : 60-64), selon lesquelles les arrangements locaux peuvent constituer des réponses pragmatiques aux difficultés de gestion des ressources naturelles. Sanginga et Mapatano (2013 : 12-15) invitent cependant à nuancer cette lecture. Les arrangements locaux ne produisent pas nécessairement une gouvernance plus équilibrée. En effet, les acteurs ne disposant ni des mêmes ressources, ni du même pouvoir d'influence, leur capacité à peser dans les processus de négociation reste inégale. Dans ce cas, le compromis obtenu ne traduit pas nécessairement un accord équitable entre les acteurs, mais peut correspondre à un équilibre provisoire entre des positions inégalement dotées. Cette réserve est importante dans le cas du lac Bam. Les mécanismes de négociation observés ont permis de rechercher des solutions aux tensions liées aux usages et aux aménagements, mais ils ne se sont pas développés entre des acteurs disposant des mêmes capacités d'action. Les autorités administratives et les services techniques disposent notamment de ressources ou de pouvoir administratif que les communautés locales ou certains acteurs associatifs ne possèdent pas. À l'inverse, les communautés disposent d'une connaissance pratique du territoire et de ses usages qui peut leur conférer une capacité particulière à intervenir dans certaines négociations. La participation apparaît ainsi comme un processus différencié, dans lequel les possibilités d'influence varient selon la position occupée par chaque partie prenante. La négociation constitue, dans ce contexte, un mécanisme d'ajustement plutôt qu'un processus aboutissant nécessairement à un accord définitif. Les arrangements conclus peuvent être révisés lorsque les usages évoluent, ou que de nouveaux acteurs apparaissent ou encore que les rapports de force se transforment. Cette dimension évolutive rejoint les analyses récentes consacrées aux injustices socio-spatiales et environnementales dans les pays du Sud menées par Daré et *al.*

(2025) qui montrent par exemple que les acteurs, confrontés à des situations d'inégalité dans l'accès aux ressources, peuvent mobiliser différentes formes d'action pour peser dans les négociations. Ces arrangements deviennent alors des produits de rapports sociaux plus larges. Dans le même sens, les travaux de Beuret et Cadoret (2021) invitent à ne pas assimiler automatiquement participation, consensus et efficacité collective. Les dispositifs de concertation peuvent produire des apprentissages et des arrangements, tout en laissant subsister des déséquilibres entre les acteurs. Cette distinction permet de mieux comprendre la situation observée autour du lac Bam, où la négociation n'a pas supprimé les divergences d'intérêts, mais a contribué à créer des espaces d'ajustement entre les différentes parties prenantes. Ainsi, la co-construction territoriale ne devrait pas se confondre à l'expression d'un consensus général et permanent entre les acteurs. Elle pourrait renvoyer plutôt à un processus au cours duquel les règles pratiques de coexistence ont été progressivement élaborées ou ajustées à travers les interactions, les négociations et les compromis. Chaque tension apparue autour de l'accès aux ressources du lac, des usages de l'espace ou des aménagements touristiques a ainsi pu devenir un objet de discussion entre les parties prenantes. Les règles n'ont donc pas uniquement résulté d'une planification centralisée. Une partie d'entre elles s'est construite au fil des pratiques et des ajustements opérés localement.

En définitive, les différents travaux récents consacrés à la gouvernance territoriale et aux ressources naturelles (Beuret et Cadoret, 2021 ; Daré *et al.*, 2025) conduisent à considérer, tout comme dans le cas du lac Bam, que la participation communautaire demeure un processus dynamique, susceptible de produire à la fois des tensions et des arrangements. La négociation apparaît dans ce sens comme une réponse aux tensions existantes et comme un mécanisme de reconfiguration des règles de gouvernance. Les résultats permettent de comprendre que la gouvernance collaborative ne repose pas nécessairement sur une convergence préalable des intérêts, mais peut se construire à partir des

divergences qui conduisent les acteurs à négocier les règles de coexistence. Dans le cas du lac Bam, la co-construction territoriale apparaît ainsi moins comme un résultat consensuel que comme un processus continu de régulation des tensions, au sein duquel les modalités de participation communautaire se recomposent progressivement. Ces résultats invitent ainsi à nuancer une lecture de la gouvernance participative centrée principalement sur la recherche du consensus.

Conclusion

L'analyse des dynamiques à l'œuvre autour du lac Bam a mis en évidence une articulation entre configuration des acteurs, diversité des usages, production de tensions et émergence de mécanismes de régulation. La valorisation touristique s'est inscrite dans un espace déjà soumis à des pressions environnementales, sociales et institutionnelles, en introduisant de nouvelles attentes concernant l'accès aux ressources, l'aménagement du site et les retombées de l'activité touristique.

La pluralité des acteurs et des intérêts a favorisé l'émergence de tensions autour de la coexistence des usages et de l'organisation de l'espace. Ces tensions n'ont toutefois pas systématiquement conduit à la confrontation. Elles ont également donné lieu à des processus de négociation mobilisant notamment la délimitation de certains espaces, le recours à des personnes ressources et la médiation locale. Ces mécanismes ont permis de rechercher des compromis, tout en demeurant dépendants des rapports de pouvoir et des capacités d'action différenciées des parties prenantes.

Dans ce contexte, la participation communautaire apparaît moins comme un simple mécanisme d'inclusion que comme un processus évolutif au sein duquel s'expriment les divergences, se négocient les intérêts et se construisent progressivement des ajustements. La co-construction territoriale observée ne renvoie donc pas à un consensus général, mais à une élaboration progressive de

compromis et de règles pratiques entre des acteurs aux positions différenciées.

Ces résultats confirment l'hypothèse selon laquelle la participation communautaire contribue à la recomposition des modes de gouvernance territoriale. Ils montrent également que la durabilité de la valorisation touristique des espaces naturels sensibles dépend non seulement de l'implication des communautés, mais aussi de la capacité des dispositifs de gouvernance à organiser la coexistence des usages, encadrer les rapports de pouvoir et maintenir des mécanismes de négociation dans le temps. L'évaluation de ces capacités pourrait constituer une piste de recherche pour identifier les configurations de gouvernance et les mécanismes de régulation les mieux adaptés aux territoires soumis à de fortes pressions environnementales et sécuritaires

Bibliographie

ANSELL Chris et GASH Alison, 2008. « Collaborative Governance in Theory and Practice », in *Journal of Public Administration Research and Theory*, vol. 18, n° 4, pp. 543-571

BALLET Jérôme, KOFFI Kouadio Jean-Marie et KOMENA Kouassi Blaise, 2009. « Co-management of natural resources in developing countries: The importance of context », in *Économie internationale*, n° 120, pp. 53-78

BARNAUD Cécile, PATRICK d'Aquino, DARÉ William's et MATHEVET Raphaël, 2016. « Dispositifs participatifs et asymétries de pouvoir : expliciter et interroger les positionnements », in *Participations*, vol. 16, no 3, pp. 137-166

BEURET Jean-Eudes et CADORET Anne, 2021. « Effort de conservation et Aires marines protégées : quatre illusions et un changement de perspective », in *VertigO*, 21-1, <http://journals.openedition.org/vertigo/30538> (consulté le 08 septembre 2026 à 22h03)

DARÉ William's, HUARD Stéphen, LAVIGNE DELVILLE Philippe, LÉONARD Eric et LI Tania Murray, 2025. *Demandes*

de justice et traitement des injustices socio-spatiales et environnementales dans les pays du Sud, Les Cahiers du Pôle Foncier n°28

DRABO Karim, YAMEOGO Joséphine et SAWADOLO Louis, 2016. « Examen de la gestion et stratégies de protection des berges du Lac Bam à Kongoussi au Centre-Nord du Burkina Faso », in *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, vol. 10, n° 3, pp. 944-956

FREEMAN R. Edward, HARRISON Jeffrey S. et ZYGLIDOPOULOS Stelios C., 2018. *Stakeholder Theory: Concepts and Strategies*. Cambridge University Press.

GAGNON Claude, 2010. *L'écotourisme visité par les acteurs territoriaux : entre conservation, participation et marché*, Presses de l'Université du Québec, Québec,

MARCOTTE Pierre et BOURDEAU Laurent, 2017. « Tourisme et développement durable : un exercice d'adaptation, d'intégration et de conciliation », in *Téoros*, <https://journals.openedition.org/teoros/2979> (consulté le 7 avril 2026 à 13h41), pp.1-20

SANGINGA Pascal et MAPATANO Serge Michel, 2013. « Vers une bonne gouvernance des ressources naturelles dans les sociétés post-conflits : concepts, expériences et leçons des Grands Lacs en Afrique », *VertigO*, la revue électronique en sciences de l'environnement, vol. 13, n° 2, pp. 1-20, <https://journals.openedition.org> (consulté le 4 avril 2026 à 18h23)

SIRI Yacouba, 2021. *Gestion intégrée des ressources en eau au Burkina Faso : dynamiques et conflits d'acteurs*. Thèse de doctorat, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso

TRAORE Rasmane, 2012. *Eau, territoire et conflits au Burkina Faso*. Thèse de doctorat, AgroParisTech, Paris, France

VALENTINOV Vladislav, PIES Ingo et SCHULTZ Felix Carl, 2026. « Transactions and relationships in stakeholder theory: A Luhmannian view », in *Journal of Business Research*, C/207, pp. 1–11.